



global witness

## **Le ministère congolais des Mines réagit aux documents publiés par Global Witness à propos de la controverse autour de « ventes secrètes »**

**19 juin 2012**

Le ministère des Mines de la République démocratique du Congo a publié lundi 18 juin en anglais un communiqué dans lequel il critique les informations publiées par Global Witness sur la vente controversée de permis miniers dans le pays. Ce communiqué rédigé en anglais est légèrement différent d'une version précédente parue en français; Global Witness en publie aujourd'hui les deux versions sur son site Internet.

Le communiqué en anglais du ministère des Mines critique Global Witness pour son « manque d'informations sur le sujet et [un] double standard » [*lack of information on the subject and a double standard*] dans ses travaux sur ce que l'on surnomme la controverse autour des « ventes secrètes ». Global Witness tient à souligner que les informations qu'elle publie sur cette question s'appuient sur une analyse approfondie de documents et d'entretiens. Cette information est entièrement détaillée dans les rapports et les notes de bas de page les accompagnant.

Le dernier document d'information de Global Witness, daté du 12 juin, décrit en détail le rôle joué par ENRC, société cotée en bourse à Londres, dans cette controverse, ainsi que les liens que cette société entretient avec l'homme d'affaires Dan Gertler. Par ailleurs, le 9 mai, Global Witness a publié un rapport qui donne des détails sur le rôle joué par Glencore, le géant des matières premières, dans la controverse autour des ventes secrètes.

La version française du communiqué du ministère des Mines – envoyé par e-mail le 11 juin – indique que les travaux de Global Witness se sont appuyés sur « des rumeurs sans fondement ». Bien que la version française n'ait pas encore été publiée dans son intégralité sur Internet, elle a été reprise en grande partie mot pour mot par l'Agence congolaise de presse dans un article du 13 juin. Ce n'est qu'indirectement que Global Witness a reçu la version française du communiqué du ministère, et ce, après la publication de son rapport du 12 juin.

Le communiqué du ministère aborde également des questions relatives à la transparence, à l'utilisation de paradis fiscaux *off-shore* et au rôle que joue M. Gertler dans le secteur minier congolais. Les versions française et anglaise peuvent toutes les deux être consultées sur le site Internet de Global Witness à l'adresse <http://www.globalwitness.org/secretsales>, de même que les documents d'information que Global Witness a publiés sur le sujet et d'autres documents connexes.

**/Fin**

Contact :

Daniel Balint-Kurti, +44 (0) 207 492 5872 et +44 (0) 7912 517 146 ; [dbalintkurti@globalwitness.org](mailto:dbalintkurti@globalwitness.org)